

Rapport annuel du président de la FEDERATION FELINE HELVETIQUE Du 1er janvier au 31 décembre 2007



Mesdames et Messieurs,
chers amis des chats

Mon rapport annuel sur notre année d'activité comprend un aperçu des décisions de nos assemblées, le rapport de différentes activités ainsi qu'un aperçu des décisions et des réalisations du Comité Central concernant nos sections membres et leurs éleveurs et exposants. Il est structuré comme suit :

- Assemblée des délégués
- Assemblée des présidents
- Assemblée générale de la FIFe
- Expositions
- Comité Central
- Tâches personnelles

L'assemblée des délégués du 14 avril à Berne

- L'ensemble de nos 13 sections était représenté avec un total de 35 voix.
- Tous les rapports furent approuvés et décharge fut donnée au Comité Central.
- Les cotisations et taxes pour l'année 2008 ont été acceptées sans aucun changement et le budget, qui comprenait un montant de Fr. 26'000 pour la protection des chats, fut approuvé. Le montant de Fr. 6'000.— alloué à la location de bureau pour le LOH fut également approuvé.
- La compétence pour la signature de contrats, etc., pour l'exposition mondiale de 2009 a été accordée au Comité Central.
- L'apéro et les boissons furent offertes par la section CCVV+F. Un grand merci !!

Le procès-verbal de l'assemblée fut rédigé par notre secrétaire, Mme Stephanie Feyfar.

Assemblée des présidents du 3 novembre à Estavayer-le-Lac

- Toutes les 13 sections prirent part à cette assemblée.
- Elle fut organisée par notre membre, le CCM.
- Les motions pour AG de la FIFe ont été discutées. La motion du CC fut acceptée. Le CC reçut en outre l'autorisation de déposer une seconde motion concernant la modification des statuts qui, de façon analogue à la motion concernant les vacances dans les commissions, devrait régler maintenant les vacances dans le comité de la FIFé.
- Les sections ont été informées du lieu où aura lieu l'exposition mondiale de la FFH en 2009. L'organigramme de l'exposition fut présenté et le déroulement fut expliqué. Un appel à la collaboration des sections a également été lancé.
- De nouveaux lieux et de nouvelles dates d'exposition, ainsi que des mutations, y furent approuvés.
- Les points suivants furent discutés sous « Divers » :
- La question du micro chip pour les chats d'élevage : il n'y a aucune obligation de contrôler le micro chip en exposition.
- Raynald Geiser informe l'assemblée que le pool des cages d'exposition a maintenant 200 nouvelles cages et tables ainsi que 20 chariots pour les cages et que l'ensemble est transporté dans une remorque équipée d'une plate-forme élévatrice. Une offre de location devrait être envoyée aux présidents des sections au début 2008.
- Selon le règlement des expositions de la FIFé, la mise à disposition de cocardes n'est plus obligatoire à partir de 2008.
- La question a également été posée, de savoir si les frais d'inscription en exposition ne devraient pas être réglementés, puisque une section ne s'en tient plus au montant de Fr. 50.— convenu par les présidents.

C'est le CCM qui offrit l'apéro et les boissons. Un grand merci également pour la parfaite organisation de cette assemblée.

Le procès-verbal de cette assemblée fut rédigé par la secrétaire de la FFH, Mme Stéphanie Feyfar, et envoyé dans les délais aux sections.

Assemblée Générale de la FIFe du 24 et 25 mai à Albufeira (Suède)

C'est Mme Denise Brügger et moi-même qui représentèrent la FFH à cette assemblée. Un rapport détaillé, avec toutes les décisions qui y furent prises et qui entrèrent en vigueur le 1^{er} janvier 2008, fut rédigé par mes soins et envoyé à toutes les sections. Les trois motions déposées par la FFH furent acceptées. Mme Eva Wiéland-Schilla fut élue à la commission des juges et moi-même à la commission des expositions de la FIFé.

Les expositions de nos sections

Nos sections organisèrent en tout 23 expositions, comme l'année précédente

-	Bülach,	27/28 jan.	2 x 1 jour, 2 certificats,	ZL
-	Genève	10/11 fév.	2 x 1 jour, 1 certificat,	SFG
-	Rothenburg	24/25 fév.	2 x 1 jour, 2 certificats,	SSC
-	Lugano	21/22 déc.	2 x 1 jour, 2 certificats,	SFT
-	ANIMALIA St-Gall,	12/13 mai	2 x 1 jour, 2 certificats,	RKVO+FFH
-	Fribourg,	09/10 juin	2 x 1 jour, 2 certificats,	CCVV+F
-	Rapperswil,	30/01 juin/juill.	2 x 1 jour, 2 certificats,	ebocat
-	Neuchâtel,	25/26 août	2 x 1 jour, 2 certificats,	SFNJ
-	Neuhausen a Rheinfall,	29/30 sept.	2 x 1 jour, 2 certificats,	RKVO/EPCS
-	Lausanne ANIMALIA	20/21 oct.	2 x 1 jour, 2 certificats,	CCVV+F/FFH
-	Bienne,	24/25 nov..	2 x 1 jour, 2 certificats,	KECB
-	Kleindöttingen	15/16 déc.	2 x 1 jour, 2 certificats,	KAS

Ces expositions se déroulèrent, pour la grande majorité, à l'entière satisfaction des exposants. Un grand merci aux sections qui exécutèrent leur tâche avec grand soin, ce qui concerne avant tout également le travail de préparation d'une telle manifestation.

La remise des prix aux « Meilleurs Chats Suisses 2006 » eut lieu à Lugano.

Comité Central

Le CC s'est réuni 4 fois. Les procès-verbaux de ces assemblées furent rédigés. Il n'y eut fort heureusement aucune affaire disciplinaire.

Les sections ebocat, SFG, RKVO, SSC et ZL donnèrent à une institution pour la protection des chats un montant que nous avons pu compléter par le montant maximum. Le KECB demanda également un complément de don. Comme cette faveur sortait du cadre du règlement, le montant fut retenu et viendra en discussion à l'assemblée des délégués de 2008. Lors de la séance du 20.12.2007 il fut décidé qu'à l'avenir, les demandes de don devront être faites jusqu'au 31 octobre au plus tard, afin que le CC puisse encore les vérifier et les approuver avant la fin de l'année.

Tâches personnelles

Un grand nombre de demandes de renseignements arrivent par e-mail presque chaque jour. Dix acheteurs de chatons réclamèrent parce qu'ils n'avaient pas reçu les pedigrees promis par les éleveurs. Je me suis informé de chacun de ces cas et dans neuf de ceux-ci, j'ai constaté que c'était la négligence de l'éleveur qui en était la cause. Soit les pedigrees étaient restés chez l'éleveur, soit ils n'avaient pas été transférés ou la demande de transfert n'avait pas été faite, etc. Une mauvaise habitude de contourner les règlements prend de plus en plus d'ampleur : les éleveurs gardent intentionnellement le pedigree jusqu'à ce qu'ils aient la preuve que le chat ait bien été castré comme convenu. Dans un seul des cas que j'ai suivis, le pedigree du chaton vendu se trouvait encore au secrétariat du LOH.

Cette année également, nous avons noté un retard dans le travail du LOH. Nous avons dû constater que notre secrétaire travaille en fait à 100 %. On en a cherché les causes ; cette recherche n'est d'ailleurs pas encore terminée. Le fait est que depuis l'entrée en fonction de Denise Brügger il y a 10 ans, la FFH montre une notable augmentation du nombre de pedigree à établir. L'importation de chats étrangers et, par la réglementation Opendoor, de chats provenant de clubs indépendants, a massivement augmenté. D'autre part, depuis quelques années (presque) uniquement des weekends d'exposition à deux certificats sont organisés par les sections. Avec tout cela il devient impossible d'effectuer cette tâche avec un poste à 50 %.

Le CC relèvera le défi de prendre des mesures immédiates afin de garantir un fonctionnement expéditif du LOH dans les délais les plus brefs.

Les responsables dans les sections sont encore et toujours priés de décharger autant que possible le LOH par leur collaboration en veillant à ne pas transmettre des demandes incomplètement remplies. Je fais remarquer en particulier le devoir d'information des nouveaux membres en ce qui concerne nos règlements et le déroulement des opérations. Pour moi il est incompréhensible, que même des membres de comité de section négligent les plus élémentaires travaux de bureau dans leur élevage, ce qui conduit à un surplus de travail au LOH.

La collaboration avec mes collègues du Comité Central se déroula dans une atmosphère très harmonieuse et amicale.

Pour terminer, j'aimerais tous les remercier sincèrement pour leur grand engagement envers la FFH et pour leur amical soutien tout au long de l'année.

Hermetschwil, le 13 mars 2008

Alfred Wittich, président de la FFH